



« Le bonheur est le regard tourné vers Dieu, la tristesse est le regard tourné vers soi »

Carlo ACUTIS

Bienvenue à Mercier-Saint-Paul

72 rue Gambetta
78250 Meulan en Yvelines
01.34.92.84.20.
<https://mercier-st-paul.fr/>
Instagram : Mercier Saint-Paul



Année scolaire 2025-2026

L'ANNEE DE 6^e EN QUELQUES PAGES...

Madame, Monsieur,

Votre enfant rentre en 6^e. Cette année sera synonyme de changements et notre objectif est, en collaboration avec vous, d'aider au mieux votre enfant à s'intégrer dans son nouvel établissement, à grandir et à s'épanouir tout au long de sa scolarité au collège.

SOMMAIRE

- Les services et les fonctions des adultes au sein du collège	p.3
- Le collège « mode d'emploi »	
▶le carnet de correspondance	p.4
▶les absences	p.4
▶les horaires	p.4
▶comment aider son enfant à s'organiser	p.5
▶les parcours	p.6
- Les dispositifs d'aide à l'élève	
▶l'aide aux devoirs	p.6
- Participer à la vie du collège	
▶être parent correspondant	p.6
▶être membre de l'APEL	p.6
- Les matières et leurs attendus	p.7-14
- Quelques dates importantes	p.15

Les services et les fonctions des adultes au sein du collège

Chef d'Établissement - M. ROPARTZ : pour une demande de rendez-vous, il vous faudra contacter le secrétariat au 01.34.92.84.20.

Adjoint de Niveau 6^e - M. JACQUOT : supervise le niveau 6^e. Est référent auprès des élèves et des parents pour toute question d'ordre pédagogique. Vous pouvez le contacter via la messagerie École Directe, notamment pour prévenir d'une absence.

Responsable de Vie Scolaire – Mme GOUVEIA : supervise la vie scolaire. Vous pouvez le joindre via la messagerie École Directe ou en appelant le secrétariat.

Adjointe du Pôle inclusif – Mme BARRE : s'occupe de la mise en place des PAI, PAP et PPRE et suit les élèves avec un dossier MDPH. Les dossiers sont disponibles sur le site de l'établissement (section « collège » / onglet « circulaires ») et à renseigner par vos soins.

Éducatrice spécialisée Dispositif autorégulation - Mme KAISOUMI : en charge du Dispositif d'autorégulation.

Intendante – Mme GIRAUD : en charge de la gestion financière du collège. Vous pouvez la joindre au 01.34.92.84.22.

Accueil - Mme MOREAU : s'occupe de l'accueil des élèves et des familles, au collège ou par téléphone.

Secrétariat élève collège / comptabilité - Mme ALVES : en charge de la gestion administrative du collège (dossiers d'inscription, dossiers de bourses...). La contacter pour les modifications de demi-pension. Sous la supervision de Mme MALO.

Attachée de direction et facturation – Mme MALO : joignable via École Directe.

Équipe enseignante : un enseignant par matière. Vous pourrez les contacter via la messagerie École Directe.

Professeur(e) principal(e) : assure le suivi de la classe (conseil de classe, orientation...). Au même titre que les enseignants, vous pourrez le contacter via École Directe.

Le collège « mode d'emploi »

Le carnet de correspondance :

Il s'agit du « passeport scolaire » de votre enfant. Le carnet de correspondance est dématérialisé (**pas de version papier**). Il est consultable sur École Directe.

Il sert à :

- Partager les communications du collège (établissement),
- Signaler un changement d'emploi du temps à la suite d'une absence de professeur (établissement),
- Régulariser les absences (parents),
- Prendre un rendez-vous avec un membre de l'équipe éducative (parents).

Les parents reçoivent des alertes par courriel ou SMS, afin de notifier les messages et informations disponibles (les sanctions **ne sont pas notifiées** : elles sont disponibles via l'onglet « Vie Scolaire »). Il est important de consulter **très régulièrement** le carnet de correspondance en ligne.

Absences :

En cas d'absence de votre enfant, merci d'en informer M. GRIS ou l'accueil au plus vite.

Horaires :

8h10 : ouverture du portail,

8h30 : fermeture du portail.

Cours du matin :

8h35-10h05 : 1^e séance de cours,

10h05-10h25 : récréation,

10h25-11h55 : 2^e séance de cours,

11h55-13h30 : déjeuner (ouverture du portail entre 13h05 et 13h25).

Cours de l'après-midi :

12h45- 13h30 : option éventuelle,

13h30-15h00 : 3^e séance de cours,

15h00-15h15 : récréation,

15h15-16h45 : 4^e séance de cours.

Attention : la durée des cours d'EPS est de 2 heures. Les horaires de début ou de fin de cours sont donc différents et ont été notifiés à votre enfant.

Comment aider son enfant à s'organiser ?

L'emploi du temps

Au collège, il est fixé par semestre. Il répartit les heures de cours durant la semaine. Il est consultable en temps réel sur École Directe.

Durant les premiers jours de septembre, l'emploi du temps est susceptible d'être modifié. Ces modifications sont visibles sur École Directe. Toutefois, certains changements d'emploi du temps peuvent intervenir de façon exceptionnelle, par exemple lors des sorties scolaires. Vous serez prévenu le cas échéant.

Il faudra certainement aider votre enfant à s'organiser en fonction de son emploi du temps : apporter en classe ce qui est nécessaire pour les matières de la journée, préparer le cartable le soir. Votre enfant aura la possibilité d'avoir un casier (**information provisoire, à confirmer**), dans lequel il pourra déposer des affaires de cours.

La tablette (iPad)

Votre enfant va recevoir un iPad fourni par le Département des Yvelines (**information provisoire, à confirmer**). Ce dernier doit **être chargé quotidiennement** afin d'être utilisé en classe.

Attention : il s'agit d'un outil pédagogique. Il conviendra de l'utiliser dans cette seule visée, et selon les conditions posées par les enseignants. Toute utilisation en dehors de ce cadre pourra donner lieu à une sanction.

L'agenda

Il s'agit d'outil **indispensable**. Votre enfant doit y noter - à l'issue de chaque séance de cours - les devoirs donnés par les enseignants, les dates de rendus et d'évaluations.

Votre enfant pourra également se référer au cahier de texte en ligne (sur École Directe) pour consulter les contenus (devoirs à faire, trame de la séance) déposés par les enseignants des différentes disciplines.

Attention : le cahier de texte en ligne **ne remplace pas** l'agenda.

L'Environnement Numérique de Travail (ENT)

École Directe est une application accessible sur Internet, qui va vous permettre de suivre la scolarité de votre enfant. Outre le carnet de correspondance et le cahier de texte, vous aurez la possibilité de consulter les notes de votre enfant, d'être tenu au courant des événements qui se déroulent au collège, etc.

Grâce à la messagerie intégrée, vous aurez par ailleurs la possibilité de contacter rapidement un membre de l'établissement.

Vous avez déjà reçu vos identifiants et code d'accès.

Attention : il est important que votre enfant **n'utilise pas** votre compte (il bénéficie d'un compte élève dédié).

Des problèmes pour gérer le travail scolaire ?

En cas de besoin, n'hésitez pas à contacter le professeur concerné. Il vous est également possible de prendre rendez-vous avec le Professeur Principal de votre enfant.

Les parcours

Tout au long du collège, votre enfant sera amené à travailler 4 parcours différents : Santé ; Orientation ; Artistique et culturel ; Citoyen.

Ces parcours pourront donner lieu à des interventions de personnes extérieures.

Les dispositifs d'aide à l'élève

Ce sont des mesures mises en place dès la 6^e pour permettre à votre enfant de mieux organiser son travail, de le soutenir en cas de difficulté scolaire ou d'approfondir certains cours.

L'aide aux devoirs

Elle a lieu les lundis, mardis et jeudis, de 17h à 18h30. Les élèves sont encadrés par un enseignant. Ce temps leur permet de réviser leurs leçons, d'avancer leurs devoirs ou de travailler la méthodologie.

Participer à la vie du collège

Être parent correspondant

Le(s) parent(s) correspondant(s) sont présents dans les différentes instances du collège. Ils sont les porte-parole des parents de la classe.

Ils peuvent également faire partie de la commission self. Une réunion d'informations obligatoire, présidée par le Chef d'établissement, aura lieu afin de vous accompagner au mieux dans ce rôle.

Une invitation vous parviendra par courriel.

Être membre de l'APEL

L'Association des Parents d'Élèves (APEL) joue un rôle prépondérant dans la vie de l'établissement. Vous pouvez en devenir membre si vous le souhaitez, via le courriel de l'association apel.msp@gmail.com.

Les matières et leurs attendus

Français

- L'enseignement du français au collège s'organise autour de **cinq domaines** qui appartiennent au socle commun de compétences et de connaissances : **oral, lecture, écriture, maîtrise de la langue et culture artistique**.
- Le détail des programmes et du socle commun est consultable sur le site <http://eduscol.education.fr/>
- Les objectifs de **l'oral** sont de s'exprimer de façon audible, compréhensible et cohérente dans un niveau de langue approprié, en écoutant la parole des autres. Les élèves pratiquent aussi la lecture à voix haute et la récitation en apprenant la nécessaire mise en valeur du texte.
- Les objectifs en **lecture** sont de développer le goût de lire des textes variés et d'acquérir une **culture littéraire** : conte merveilleux, roman d'aventures, récit d'apprentissage, poésie, textes de théâtre. Un élève de 6^e lit des extraits d'œuvres mais aussi des œuvres complètes. Ces lectures sont menées en classe ou à la maison.
- Les objectifs en **écriture** sont de développer la capacité de s'exprimer et de communiquer par écrit. L'élève apprend à organiser son texte en paragraphes, apprend à insérer des descriptions et des dialogues dans son récit. Cet apprentissage de l'écriture est aussi étroitement lié à l'étude de la langue et de l'orthographe, et s'appuie sur l'étude du lexique. En fin de 6^{ème}, l'objectif est la rédaction d'un texte narratif correct et cohérent d'une vingtaine de lignes (une page environ)
- Les objectifs en **langue** sont de maîtriser les règles de grammaire, d'orthographe et de conjugaison et d'être capable de les analyser pour expliquer les effets de sens produits dans un texte.

L'organisation du travail :

- Le cours de français doit être **relu, compris et appris** après chaque séance.
- Des **exercices d'application** peuvent être demandés d'un cours sur l'autre. Les élèves doivent être capables d'**organiser** leur travail à la maison.
- En cas de difficulté, ils ne doivent pas hésiter à **demandeur de l'aide** à l'enseignant.
- **Les évaluations** intermédiaires ou finalisant un chapitre sont annoncées à l'avance et les élèves en connaissent les critères de réussite.
- Des **lectures** sont données régulièrement, conformément aux programmes officiels. Nous recommandons d'acheter les livres indispensables dès le début de l'année, à réception de la liste des œuvres qui sera distribuée très rapidement.

Comment aider votre enfant ?

- Dans la mesure du possible, encouragez les **lectures personnelles** de votre enfant et **discutez** avec lui du travail effectué en classe et des lectures abordées.

- Vérifiez avec lui l'**agenda** et la **tenue du cahier**.
- Enfin, consultez régulièrement le site **École Directe** : le détail des séances ainsi que les devoirs y sont reportés.

Mathématiques

- **A chaque cours, je dois avoir :**
Mon matériel.
- **Pendant le cours de mathématiques :**
Respect des règles de vie de classe.

- **L'apprentissage en mathématiques :**
J'apprends (ou je révise) le cours qui a été fait.



Une fois que je connais le cours, je peux commencer à faire les exercices.

- **Pour chaque cours de mathématiques, je dois :**
Connaître parfaitement l'ensemble du cours contenu dans mon cahier.
Avoir fait les exercices demandés.

- **Si j'ai été absent(e) :**
Je rattrape au plus vite (pour le cours suivant) le cours et les exercices qui ont été faits.

- **Les évaluations :**
Il y aura plusieurs types d'évaluations :

- L'évaluation de cours ;
- Le devoir maison, travail de recherche et donné à l'avance pour pouvoir poser des questions en classe si nécessaire ;
- Des évaluations en cours de séquence, pour vérifier les compétences en cours d'acquisition ;
- Une évaluation en fin de séquence pour vérifier les compétences acquises.

Pour préparer une évaluation, je révise le cours correspondant à la séquence travaillée, puis je refais les exercices dont j'ai la correction.

Si j'ai une question ou une incompréhension, je n'hésite pas à solliciter le professeur

Anglais

Votre enfant a commencé l'apprentissage d'une langue étrangère au primaire. Ces connaissances sont précieuses ; elles vont nous permettre de renforcer et terminer le cycle 3.

Cette année, les séances seront **de 90 mn**, une fois par semaine en demi-groupe à partir du semestre 1 et seront principalement axées sur la pratique de l'oral. De la préparation et un travail rigoureux seront nécessaires à la maison.

1. Les attentes du professeur d'anglais.

Nous vous rappelons que l'anglais est une langue vivante et que le meilleur moyen de progresser est de la pratiquer aussi régulièrement que possible. Pour cela, nous attendons de votre enfant qu'il soit attentif et actif puisque 80% de l'apprentissage se fait en classe.

Nous souhaitons une participation dynamique, même si cela semble difficile pour les plus timides. Intervenir en classe permet au professeur de relever d'éventuelles difficultés et d'y remédier et cela permet à l'élève de s'assurer de sa bonne compréhension de la leçon. Nous insistons sur le fait que participer ne signifie pas avoir la bonne réponse ! En effet l'erreur est formatrice : se tromper permet de progresser.

Un travail régulier et sur le long terme est également précieux. Les élèves doivent apprendre à s'organiser de façon à ne pas se laisser submerger lors des révisions. L'agenda doit être rempli scrupuleusement. En cas d'absence au cours, le travail doit être consulté sur Ecole Directe (contenu de séance et travail à faire) **et rattrapé**. Votre enfant veillera à avoir sa **tablette chargée et des écouteurs à chaque cours**.

2. Comment aider votre enfant ?

Comme nous l'avons dit précédemment, la pratique régulière de la langue est primordiale ainsi, votre enfant doit après chaque cours relire et comprendre la dernière leçon, apprendre le vocabulaire nouveau. Il doit régulièrement revoir les leçons précédentes et refaire les exercices déjà corrigés, afin de réactiver les notions déjà étudiées et de s'assurer que tout est bien compris. Dans le cas contraire, il ne faut pas hésiter à utiliser les outils numériques tels que les sites internet anglaisfacile ou memovoc et signaler les difficultés au professeur !

Les lectures en anglais (journaux, magazines, littérature de jeunesse avec par exemple la collection paperplanes teens) sont vivement recommandées, pour cela n'hésitez pas à vous rapprocher du professeur documentaliste !

Regarder des films et séries en version originale est également une aide précieuse pour travailler la compréhension, la prononciation et le vocabulaire, à condition que les sous titres, si besoin est, soient également en anglais. Il est possible également d'écouter des anglophones sur des sites tels que www.youtube.fr, www.audio-lingua.eu ou www.ello.org.

* Les élèves de 6^e disposeront cette année d'un manuel numérique intitulé New EforEnglish à partir duquel ils pourront retrouver les notions vues en classe ainsi que les documents audios et vidéos. Ils pourront ainsi revoir les éléments du cours en fonction de leurs besoins.

Nous espérons que ces quelques conseils permettent à vos enfants d'aborder au mieux l'année de 6^e.

Histoire-Géographie-EMC

Les attendus :

L'année de 6^e marque la fin du cycle 3 d'apprentissage (CM1 – 6^e). Elle s'inscrit dans une continuité, mais l'entrée au collège implique aussi de grands changements.

Les cours d'Histoire-Géographie-EMC représentent trois heures par semaine en classe de 6^e.

L'année de 6^e requiert avant tout une **bonne organisation** dans le travail : les devoirs à faire peuvent être donnés parfois plusieurs semaines à l'avance et se conjuguent au travail à faire dans les autres matières. Un apprentissage **très régulier** sera donc la clef de la réussite en classe de 6^e.

Il est aussi attendu des élèves qu'ils s'approprient les outils numériques, notamment dans leurs travaux de recherches, lors de séances au CDI, ou au foyer familial. Ils intègrent également les différents types de médias et apprennent les écueils à éviter dans le choix de contenus sur Internet.

La coopération entre les élèves est une autre compétence qui sera développée au long de l'année : les travaux de groupes (exposés, débats...) sont mis en avant pour amener les élèves à échanger et à confronter leurs points de vue.

Dans la discipline Histoire-Géographie-EMC, les élèves sont amenés à construire des repères historiques et géographiques, à travers l'étude de nombreux supports différents (frises chronologiques, textes, cartes, graphiques, tableaux, extraits-vidéos...).

Le programme de 6^e les amène également à comprendre l'intérêt des documents étudiés et à bien les exploiter, ainsi qu'à développer leur esprit critique et à justifier leur point de vue.

Enfin, une grande importance est accordée à la rédaction. Les élèves doivent notamment produire des récits qui synthétise une étude réalisée en classe ou à la maison : l'argumentation et l'organisation des idées sont au cœur de cet exercice et seront travaillés tout au long de l'année.

Le travail demandé :

Les travaux et études effectués en classe, ou à faire à la maison, se présentent sous la forme d'exercices issus du manuel scolaire, de fiches photocopées distribuées aux élèves, agrémentées de liens vers des contenus en ligne (extraits vidéo, quizz...).

Sciences

Les disciplines scientifiques (Sciences de la Vie et de la Terre et Physique-Chimie) sont « indispensables pour préparer les élèves à leur vie de citoyen dans un monde où les sciences occupent une place prépondérante ».

1) Programme et matériel.

Le programme est consultable dans son intégralité sur le site : <http://eduscol.education.fr/>

Chaque élève doit avoir son matériel à chaque cours de sciences :

- un lutin de 80 pages ;
- des surligneurs ;
- la tablette chargée et des écouteurs.

2) Les règles.

Les règles de vie de classe et de sécurité, notamment lors des séances de travaux pratiques, doivent être respectées. Elles seront données par les enseignants en début d'année.

3) L'apprentissage.

Le cours de Sciences doit être relu, compris et appris après chaque séance. Une fois que l'élève connaît son cours, il peut commencer les exercices. Ne pas hésiter à s'avancer sur le travail ! En cas de difficulté, l'élève ne doit pas hésiter à demander de l'aide au professeur.

4) Les absences.

En cas d'absence, le cours et les exercices faits en classe doivent être rattrapés au plus vite. Les évaluations sont également rattrapées lors du retour de l'élève au collège.

5) École Directe

L'ensemble des professeurs de Sciences mettent à jour régulièrement le contenu sur École Directe (contenu de séance, travail à faire, documents sur les espaces de travail). Les élèves doivent utiliser le compte élève pour avoir accès à l'intégralité des documents mis en ligne.

Éducation Musicale

L'année de 6ème poursuit la découverte et le développement des deux champs de compétences qui structurent l'ensemble du cours d'éducation musicale : Écouter et Produire.

Les élèves doivent acquérir un vocabulaire spécifique à la matière : un travail régulier est donc nécessaire pour assimiler les notions travaillées. Ces deux champs de compétences sont mobilisés en permanence dans chaque activité et ne cessent de se nourrir mutuellement.

Les différentes activités travaillées :

- chanter et interpréter
- écouter, comparer et commenter
- explorer, imaginer et créer
- échanger, partager et argumenter

La pratique suppose l'écoute et inversement, l'écoute profite de la mobilisation de la voix comme du geste pour s'enrichir.

Trois activités (sur les quatre ci-dessus) seront menées à chaque séance. Les élèves devront travailler les notions abordées pour chaque séance suivante. Une évaluation « diagnostic » est réalisée à chaque début de cours pour valider la progression des compétences. Il est important que chaque élève gagne en autonomie dans le travail personnel.

Chaque année, nous aborderons quatre chants et découvrirons un ensemble de 6 œuvres au moins de styles et d'époques divers. Des activités de création seront également proposées.

A chaque fin de séquence (entre 5 et 6 séances chacune), une évaluation finale à l'écrit sera réalisée pour valider les compétences. Le délai de prévenance est de 1 semaine, elle est inscrite dans le cahier de texte numérique École Directe.

Attention aux oublis de matériel :

Pour chaque séance, l'élève doit apporter l'iPad chargé avec ses écouteurs et son lutin. Chaque oubli est sanctionné.

Arts Plastiques

En arts plastiques, afin de profiter des apports de la matière, sont attendus diverses attitudes et états d'esprit.

D'un point de vue pratique, chaque élève doit avoir son matériel spécifique personnel à chaque séance et le renouveler au besoin, et donc anticiper les événements, ainsi que le matériel demandé ponctuellement. C'est une attitude responsable qui permettra à l'élève d'évoluer en autonomie.

D'un point de vue des savoir-faire, les arts plastiques ne dispensent pas des cours de techniques, la discipline est abordée dans un éventail très large de pratiques diverses et variées, qui se veut être porteur de découvertes. L'élève aura l'occasion de mettre en avant ses capacités maîtrisées comme il aura l'occasion d'en découvrir de nouvelles.

D'un point de vue comportemental, l'élève doit se sentir en confiance, vis-à-vis de l'enseignant, de ses pairs et surtout de lui-même. « Oser », « s'investir et s'impliquer », « être curieux », « persévérer », « défier l'impossible », « être ouvert d'esprit », sont autant d'attitudes positives et valorisantes.

Il n'y a pas véritablement d'échecs en arts plastiques, il y a surtout des expériences, et ces dernières sont aussi formatrices, voire plus, que les réussites. Toute expérience vécue est porteuse de richesses, quel que soit l'objectif atteint.

La finalité générale est de développer un regard esthétique personnel sur le monde qui nous entoure et de s'approprier un ou plusieurs moyens d'expression artistique pour le raconter autrement.

EPS

Les élèves de 6^e ont 4 **heures hebdomadaires**.

Épreuves combinées, *Ultimate*, relais et Gymnastique/acrosport, Aviron, Sport collectif.

ATTENTION :

Les horaires liés à l'EPS diffèrent des autres matières.

Début des cours à 08h20 pour un retour à 10h10, puis 10h25 pour un retour à 12h15. L'après-midi 13h10 à 15h00.

- **TENUE :**

La tenue d'EPS est **obligatoire**, les élèves doivent se changer **obligatoirement AVANT et APRES le cours d'EPS**. Il est demandé un bas (jogging, survêtement, short), tee-shirt (+ pull et vêtement de pluie) selon les conditions météorologiques) et une paire de chaussures de type basket (avec un maintien de la cheville et différentes de celles portées dans la journée).

Lors de l'activité « handball-volley et badminton » au gymnase, **les chaussures devront être sans semelles noires**.

- **INAPTITUDE PARTIELLE/TOTALE :**

Inaptitude partielle : Si un élève est inapte à la pratique de l'EPS (maladie, blessure), **il doit présenter dans la mesure du possible, un certificat médical**. L'enseignant adaptera son évaluation et décidera si l'élève doit rester en permanence ou participer (de manière adaptée) au cours d'EPS. **La présence de l'élève au sein de l'établissement est obligatoire, sauf si la responsable de la vie scolaire autorise le retour à la maison de l'élève.**

Inaptitude totale : Si un élève est inapte à la pratique de l'EPS à l'année, il doit fournir un certificat médical (fait par le médecin). L'enseignant d'EPS et la responsable de la vie scolaire décideront de sa dispense à assister ou non au cours d'EPS.

- **ASSOCIATION SPORTIVE (AS) :**

Les enseignants d'EPS proposent **4 activités** (aviron, futsal, « 3 raquettes » : tennis, tennis de table et badminton), et danse **le mercredi après-midi de 13H00 à 16H00 (peut varier en fonction de l'activité)** pour un tarif de 45 euros à l'année par activité.

A noter que la cotisation de l'AS peut être payée dans son intégralité par le dispositif « Pass Plus » proposé par le département des Yvelines.

La circulaire d'inscription avec toutes les informations sera distribuée à tous les élèves dès le premier cours d'EPS et sera disponible sur le site de l'établissement.

Espagnol (selon option)

Apprendre l'espagnol en 6ème permet aux élèves de s'ouvrir à une autre culture, un autre ou d'autres pays.

C'est découvrir une nouvelle langue et s'y exercer.

L'élève devra se positionner dans les diverses activités langagières à travailler, à savoir :

- Je peux comprendre des mots familiers et des expressions courantes.
- Je peux communiquer de façon simple, poser des questions sur des sujets familiers.
- Je peux me présenter, utiliser des expressions ou phrases simples pour décrire par exemple mon lieu d'habitation et les gens que je connais.
- Je peux écrire un court texte. Je peux remplir un questionnaire avec mon nom, ma nationalité, mon adresse

Pour acquérir ces compétences, un travail régulier ainsi qu'une participation active et assidue seront nécessaires. Vous pourrez aider vos enfants en veillant à ce que le travail demandé soit bien effectué.

Quelques dates importantes

- Courant septembre : début de l'AS (Association sportive scolaire),
- 01 septembre : début du semestre 1,
- 04 septembre : photos individuelles,
- 08 septembre au 26 septembre : période d'évaluations nationales (le détail du passage des élèves sera transmis aux parents via École Directe),
- Semaine du 10 novembre : points d'étape pour les classes de 6e,
- 08 décembre : réunion parents / professeurs pour le niveau 6e (17h / créneau renseignés sur École Directe),
- 05 janvier : journée pédagogique,
- 02 février : début du semestre 2.

D'autres dates vous seront communiquées tout au long de l'année, par École Directe.

Attention : les réunions sont données à titre d'information et sont susceptibles d'être modifiées.